

Dissertation de culture générale EDHEC/ESSEC

Rapport établi par Robert Lévy et Maël Renouard, à partir des remarques des correcteurs.

Sujet : Le plaisir de penser.

Commençons comme en 2012 et quasiment dans les mêmes termes par énoncer quelques sujets de satisfaction soulignés par la plupart des correcteurs : globalement, les candidats maîtrisent l'expression écrite (syntaxe, propriété des termes et orthographe - même si, cette année encore sur ce dernier point quelques correcteurs font état d'une relative dégradation); pour la plupart d'entre eux, les candidats connaissent les schémas de base de la dissertation; tous les candidats ou presque ont, dans certaines limites, traité du sujet (le sujet proposé cette année « Le plaisir de penser » était abordé dans chaque phase du développement, même lorsque le candidat se contentait de réciter des fragments de cours plus ou moins bien digérés). Cette qualité, dans l'ensemble, du niveau rhétorique et dialectique a donné, cette année encore, l'impression que l'épreuve est prise au sérieux et qu'elle est bien préparée. Il n'y a que très peu de copies ineptes et la forme littéraire "dissertation" est assez bien dominée. Toutes ces remarques doivent être complétées par une information concernant la moyenne de l'épreuve de la session 2013 : il n'a pas semblé illégitime de noter les copies de telle sorte que la moyenne générale de l'épreuve s'approche de 10, jurys EDHEC et ESSEC confondus, pour s'établir exactement à 9,72; elle était l'an dernier de 9,85, en 2011 de 9,72, en 2010 de 9,64, en 2009 de 9,60 et en 2008 de 9,55. La moyenne de la session 2013, malgré cette légère baisse, confirme une tendance continue, ancienne déjà, et engagée dès 1994.

Un ensemble, pour résumer, plutôt meilleur que l'année dernière, malgré encore de grandes inégalités. Des copies plutôt plus longues, à la réflexion plus développée et nourrie de références plus précises, de meilleure tenue sur le plan de l'expression et de l'orthographe. Le sujet, dans son ouverture, semble avoir été stimulant et a donné lieu à des perspectives variées.

Reste, toujours pour répéter le rapport de l'an dernier, que tout n'est pas encore parfait, et qu'il faut redire aux candidats qu'ils passent un concours : autrement dit, ils doivent, d'une part, exposer leurs qualités, se distinguer en évitant en particulier de voir en quelques lieux communs l'alpha et l'oméga de la pensée, affronter le sujet dans sa particularité ; et d'autre part, se plier aux exigences propres à l'épreuve de dissertation, exigences qui découlent de sa définition, que nous nous permettons de rappeler une fois de plus: "La dissertation de culture générale est un exercice, écrit dans une langue maîtrisée et choisie, au cours duquel, à propos d'un sujet faisant explicitement référence au thème de l'année, le candidat manifeste une aptitude tout d'abord à effectuer l'analyse et la problématisation du libellé proposé, ensuite à organiser et mener une discussion construite, sans préjugé, ouverte, conséquente et cultivée ; il y mobilise librement ce qu'il connaît des littératures française et étrangère, des différents arts (cinéma, peinture, photographie, théâtre...), de la tradition philosophique, des sciences exactes et des sciences de l'homme, des grandes religions et des principaux courants idéologiques contemporains ; il y démontre enfin en quoi cet enrichissement culturel permet de mieux comprendre le monde dans lequel il vit".

Que les candidats, cette année encore, examinent avec soin cette définition et ils verront :

- Tout d'abord, qu'elle préside à l'élaboration et à l'élection du sujet qui leur sera proposé : il se doit d'être ouvert, formulé simplement, lié mais non limité au thème de l'année; une fois encore il faut réaffirmer qu'il est nécessaire de mobiliser les acquis de la première année (enseignement de culture générale) pour traiter effectivement le sujet du concours et que le thème de la seconde année est l'occasion d'une réflexion conduisant à la confection d'une dissertation de culture générale, susceptible de prendre en compte la diversité des directions et des domaines qui font d'un terme (« le plaisir » en cette année 2013) un programme ; le traitement du sujet exige donc de mener des analyses portant sur la réalité sous tous ses aspects.

- Ensuite, qu'elle organise le travail des correcteurs en ce qu'elle fixe les principes généraux de l'évaluation des copies: importance primordiale de la problématisation (il nous faut donc sanctionner toute copie dont l'introduction n'est qu'une formalité, qui évite ou dénature le sujet et se contente d'annoncer un programme là où on attend l'énoncé d'un problème); importance de l'aptitude à approfondir longuement, avec soin et minutie, une perspective, pertinente évidemment (il nous faut donc sanctionner toute copie qui se contente d'évoquer allusivement un grand nombre de directions possibles de réflexion et au contraire valoriser toute copie qui pense longuement et précisément en compagnie et à l'aide d'une référence, quelle qu'elle soit) ; importance des exemples que, là encore, on doit choisir et exposer avec attention et scrupule (il nous faut donc sanctionner et les copies sans exemple et celles qui, pratiquant la livraison en vrac d'exemples à peine évoqués, la plupart du temps confondent d'une part références et exemples et d'autre part exemples littéraires, philosophiques et historiques). On redira enfin que « citation n'est pas raison » et qu'il faut donc garder en mémoire le point suivant: une citation n'a de valeur que par le commentaire qui l'explique et l'exploite.

Plusieurs défauts demeurent, et largement répandus :

- Une absence de problématisation, qui fait que le sujet – brièvement rappelé en introduction, retraduit à la va-vite d'une manière trop simple et trop vague, et finalement perdu de vue – devient un prétexte à la récitation de connaissances certes louablement acquises, mais insuffisantes pour témoigner de la pertinence d'une réflexion et d'une culture générale assez maîtrisée pour enrichir et non paralyser l'analyse ou la recouvrir ou l'occulter, comme si celle-ci était au fond un obstacle à la satisfaction de montrer que l'on a travaillé, que l'on a appris, plus ou moins bien d'ailleurs, le cours dispensé durant l'année de préparation. Rappelons aussi que ce n'est pas seulement dans l'introduction, mais tout au long du développement que le sujet doit être envisagé, attaqué pour ainsi dire sous différents points de vue, que les interrogations qu'il suscite doivent être explicitement renouvelées, que l'effort de définition et de détermination des concepts doit être repris.

- Une trame de réflexion simpliste, reposant sur des balancements exagérés et des oppositions traitées sans nuance. Les candidats ont certainement lu qu'il faut faire l'introduction une fois le devoir terminé ; ce qui fait que les introductions sont le plus souvent composées de trois phrases qui résument le contenu des trois parties, mais sans lien logique, sans unité problématique, sans qu'un enjeu clair apparaisse. Ces introductions sont souvent très fermement structurées et en même temps - par absence de liens - incompréhensibles, donc inutiles. Trop de copies, au motif d'annoncer le plan du devoir, proposent un résumé des analyses à suivre, pour se contenter ensuite de délayer plus ou moins poussivement ce qui est présumé acquis.

- Si l'expression est en général correcte, on peut regretter une certaine approximation dans le vocabulaire, même courant, une absence de souci et de recherche du mot juste et, plus largement, la méconnaissance du fait que la réflexion progresse, se nuance et se construit par un effort permanent de précision et de rigueur. L'expression reste souvent lourde et maladroite, encombrée de clichés contemporains. On ne terminera pas cette rubrique sans formuler une remarque banale mais qui ne semble pas avoir été prise en compte par tous les candidats : la tenue de langue est un critère important de sélection. La langue française est de façon surprenante souvent maltraitée et seuls quelques-uns se distinguent par leur qualité d'écriture et la recherche d'un style. On évitera cependant également la

rhétorique creuse qui pense pouvoir substituer l'éloquence à la pensée. L'idéal serait bien sûr, comme toujours, l'alliance subtile du fond et de la forme !

Concernant les références, on peut noter, comme les années précédentes, qu'elles ne sont la plupart du temps ni suffisamment maîtrisées (elles sont de seconde main, approximatives, extraordinairement identiques d'une copie à l'autre), ni bien exploitées. Elles servent le plus souvent de simple caution au propos et, en fait, d'argument d'autorité. C'est vrai des références littéraires, utilisées à des fins purement ornementales ; c'est également vrai pour la philosophie : la référence, pas ou peu commentée, pas ou peu expliquée ne sert qu'à obliger le correcteur à considérer que le propos du candidat aurait du poids.

Ainsi les candidats confondent donc trop souvent culture générale et culture en général, et force est de rappeler la nécessaire articulation de la réflexion et de la culture pour cette épreuve. Trop de copies oublient que dissenter c'est prendre le risque du questionnement, de thèses défendues et argumentées. Les copies que nous avons valorisées sont donc celles où le candidat s'installe et séjourne dans les références et non celles présentant une juxtaposition de doctrines ou de points de vue sans analyses ni transitions. Répétons-le: l'effort d'apprentissage, s'il se ressent dans de nombreuses copies, reste souvent trop superficiel ; et à force de se répéter, certaines références ne discriminent plus à elles seules les devoirs.

Et plus précisément... « le plaisir de penser »

Le choix du jury s'est porté cette année sur un sujet ouvert, qui semble avoir été stimulant et qui a donné lieu à des perspectives variées. Il subsiste néanmoins dans de nombreux cas de grandes maladroites de démarche, mal construite ou non maîtrisée jusqu'au bout. Les candidats n'ont pas toujours été sensibles au côté problématique de l'association des deux termes (plaisir, penser), aux différentes manières de les mettre en tension. Ils ont souvent mal cerné le sens précis de l'expression « plaisir de penser », et lui ont substitué des analyses sur la pensée dans le plaisir, ou la conscience dans le plaisir, voire la pensée du plaisir, sans doute parce que ces questions avaient été traitées en cours. Le sujet de cette année 2013 n'était pas « pensée et plaisir ». Ce sont de telles approximations, ou de tels glissements qui, lorsqu'ils n'étaient pas maîtrisés, étaient les plus gênants.

Nous avons choisi un sujet qui imposait d'emblée aux candidats de spécifier et de problématiser le thème de travail de l'année (le plaisir), en s'appuyant sur leur culture personnelle mais aussi sur leur propre expérience de « sujets pensants », capables de s'interroger sur les événements qui les touchent ou sur l'existence en général, et initiés, depuis de longues années déjà, au cours d'un parcours scolaire conséquent, aux efforts et aux joies éventuelles de la réflexion appliquée. Il vaut la peine d'insister sur ce point, car, comme on a pu déjà le remarquer au cours des sessions précédentes, beaucoup de sujets de culture générale, et c'était bien le cas de celui-ci, ne peuvent être traités de façon vraiment satisfaisante que si l'on sent dans le devoir un engagement – toujours servi par une écriture précise, élégante, dynamique – qui lui procure un élan et une cohésion que ne lui donneront jamais un simple empilement de citations d'auteurs et de résumés de cours.

Le verbe « penser » n'a pas été suffisamment travaillé. Des distinctions très simples, que le jury est en droit d'attendre, manquent, comme celle que l'on pouvait faire entre « penser » au sens large (ce qui englobe alors tous les actes de conscience - voir Descartes et la seconde des Méditations Métaphysiques, œuvre que l'on peut présumer connue) et « penser » au sens strict (usage méthodique de la raison). Sans ce travail élémentaire de distinction, le traitement du sujet restait bien imprécis et la diversité des plaisirs de la pensée restait proprement impensable. Plus généralement, mais toujours à propos du sujet de cette année 2013, on voudrait rappeler aux candidats que la lecture des rapports des années précédentes est un exercice qui peut se révéler profitable ; ainsi bien des remarques formulées par nous-

mêmes en 2011 auraient pu être reprises et retravaillées.

Il était difficile d'aborder la nature, les modalités d'existence et la valeur du « plaisir de penser » sans s'interroger sur la signification de cet acte de penser, et donc sans en proposer quelques exemples que chacun est en mesure de puiser au fond de soi. On pouvait attendre - et c'est ce qui a manqué - un questionnement appuyé sur et par une sorte de phénoménologie de l'acte réflexif : qu'est-ce qui, dans la tension de l'intellect, peut produire une forme de satisfaction que nous appelons par commodité « plaisir » ? Quelques-uns l'ont vu dans le plaisir de la découverte, découverte qui est comme la résolution des tensions de la recherche. Mais dans ce cas, ce n'est pas l'effort intellectuel en lui-même qui est la cause du plaisir ; ce dernier est rejeté au terme de l'acte.

Peu nombreux sont ceux qui ont songé à construire une analogie serrée avec le corps : de même que la pure dépense physique peut produire un plaisir, de la même manière, il n'est pas interdit de penser que l'effort intellectuel en tant que tel, même vain, même inachevé, peut produire un plaisir ayant sa nature propre, qu'il s'agissait évidemment d'élucider, en reprenant par exemple le couple épicurien, plaisir en mouvement et plaisir en repos, sans oublier que le premier de ces deux plaisirs n'est pas sans coexister avec une part de douleur. Rares sont ceux qui, cherchant à réfléchir sur leur propre expérience, ont senti que ce plaisir de penser était un plaisir lié, certes comme bien d'autres, à un effort et que cet effort pouvait se déployer indépendamment des contraintes spatio-temporelles qui sont celles du monde et des corps. Mais ceux qui ont intuitivement saisi ce point essentiel sont rarement allés plus loin, et n'ont pas songé ou osé en proposer une belle et bonne description, ce qui est dommage.

Seule une analyse descriptive fine et concrète pouvait donc permettre d'approfondir la question de savoir s'il existe un plaisir de penser qui se distingue spécifiquement des autres plaisirs (et s'il mérite d'être qualifié de « supérieur ») ou bien si ce plaisir de penser est en dernière instance homogène aux plaisirs dits corporels et s'il y a une corporéité, une sensualité irréductible de la pensée (ou bien, en d'autres termes : le mathématicien pense-t-il avec son corps ? est-il guidé dans son cheminement intellectuel par des sentiments de plaisir et de déplaisir dont la source est sa constitution corporelle ?).

En général, les candidats ont été plus à l'aise pour disséquer le concept de plaisir que celui de pensée ; ce qui était logique, compte tenu du travail accompli dans l'année, mais ce qui était dommageable pour construire une réflexion pertinente pour le sujet. Du coup, les copies qui osaient prendre le risque de penser sans le filet du cours, qui essayaient pour le moins de produire une ou des notions de la pensée, se distinguaient nettement des autres.

D'autre part, si les copies se sont en général appuyées sur des références attendues concernant la question du programme, on constate une fois de plus l'absence de connaissance de première main des œuvres et des passages étudiés, notamment dans les exemples littéraires. Il n'est certes pas attendu qu'un candidat ait lu l'ensemble de *La Recherche du Temps perdu* lors de ses deux ans de préparation, mais s'il cite Proust, qu'il fasse au moins la démonstration qu'il connaît le passage sur lequel il s'appuie. Ainsi l'épisode de la madeleine a fait l'objet de commentaires vagues et hautement fantaisistes ; à l'inverse certaines copies ont procédé à une analyse intéressante de *La Prisonnière* qui témoignait que leurs rédacteurs avaient au moins étudié attentivement le passage en classe. Enfin demeure toujours la question délicate de l'insertion des exemples dans le propos, certains candidats perdant le fil dès lors qu'ils se livrent à une analyse un peu poussée de l'exemple.

Certaines copies ont eu le mérite de caractériser, de circonscrire le « plaisir de penser » et de chercher à tirer des implications de ce travail de détermination. Elles parviennent à se distinguer de la « doxa » commune à beaucoup de candidats et qu'on pourrait résumer en disant qu'ils restent prisonniers de deux choses : un paradoxe un peu simpliste (le plaisir, c'est le corps, la pensée, c'est la raison) et une évidence tacite sans doute vécue comme une obligation scolaire (je dois dire à mon correcteur, professeur de lettres ou de philosophie, que le plaisir de penser ça existe, que c'est formidable, etc.) ; et ces deux choses lancent la dissertation sur des rails, où l'on ne s'arrêtera jamais pour se demander ce que c'est que penser, et à quel moment cela peut être associé ou non à un plaisir. Or il n'est pas interdit

de retourner le sujet pour en révéler les présupposés. D'où peut venir le besoin de défendre ou de justifier la pensée en affirmant qu'elle procure un plaisir ? Quel est cet hédonisme généralisé auquel les pédagogues se sentent tenus à complaire en présentant tout effort intellectuel d'apprentissage sous le masque d'un amusement ? Et quand ce plaisir existe, est-il une pierre de touche pour la valeur de la pensée qui le provoque ? La sophistique n'est-elle pas dénoncée par Platon comme l'exemple d'une pensée qui se complaît à n'être que pur et simple jeu ? La satisfaction propre à l'activité de la pensée doit-elle nécessairement être qualifiée comme plaisir (justement chez Platon, par exemple) ? Voilà quelques questions qui n'ont, curieusement, guère été posées par les candidats, sans doute parce qu'ils ont reçu le sujet comme une évidence à laquelle ils ne se sentaient pas autorisés à toucher ; or c'est le propre de toute investigation intellectuelle de s'emparer de son objet et de le tourner dans tous les sens pour en révéler les origines, les conséquences et les failles. Rares ont été aussi les références à la « misologie » de Kant ou à l'anti-intellectualisme hédoniste de Calliclès, dont la radicalité aurait pu dynamiser judicieusement quelques développements.

Quelques remarques de forme pour finir. Comme les années précédentes, les correcteurs saluent les efforts d'assimilation de connaissances de la part des candidats, ainsi que leur volonté de satisfaire aux exigences formelles de la dissertation. En revanche, ils sont plus nombreux que les années précédentes à regretter des faiblesses importantes en grammaire et en orthographe, y compris dans des copies présentant de bonnes qualités de réflexion. C'est une tendance qu'il faudra surveiller.